

Snitem INFO

le dossier

PRINTEMPS 2023

#229



8^e JOURNÉE *START-UP* INNOVANTES DU DM

Un record
de participation

LA FRANCE, UNE TERRE D'ACCUEIL
DES TALENTS DE LA HEALTH TECH

EPPUR
PRIX DU JURY ET PRIX COUP DE CŒUR
DU PUBLIC

- Entretien avec Lancelot Durand,
cofondateur

AVATAR MEDICAL
PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

- Entretien avec Élodie Brient-Litzler,
cofondatrice et directrice opérationnelle

8^e JOURNÉE START-UP INNOVANTES DU DM

UN RECORD DE PARTICIPATION

La 9^e édition sera lyonnaise

À noter ! La Journée start-up déménagera en juin 2024 à Lyon. C'est la première fois qu'elle se tiendra en province.

Rendez-vous incontournable dans l'écosystème des *start-up* santé liées à la MedTech, la 8^e Journée *start-up innovantes du dispositif médical*, organisée par le Snitem le 4 avril, a enregistré plus de 1 500 inscrits et a comptabilisé plus de 1 000 participants effectifs. Retour sur cette édition teintée de quelques nouveautés, qui a su garder l'essence de ce qui fait son succès...

« **S**i la crise sanitaire avait un peu mis à mal la dynamique, la participation de cette année montre à quel point l'événement demeure essentiel pour le secteur », explique Florent Surugue, directeur Communication & Développement Économique du Snitem. Et pour répondre au mieux aux attentes des participants, l'organisation a été repensée : « Nous avons fait le choix de lancer et de terminer la Journée avec des séances plénières, tout en laissant entre les deux une large plage horaire pour les ateliers, les tables rondes et le networking, avec des endroits dédiés pour chacun. » Bien entendu, l'espace d'exposition et le village des *start-up*, qui font partie de l'identité de la Journée et que l'on retrouve chaque année, avaient également leur place. « Cet agencement du temps et de l'espace a permis que tout soit extrêmement fluide et que tout le monde puisse circuler facilement, poursuit Florent Surugue. En effet, la Journée *start-up* est toujours très dense et très riche. C'est l'un de ses atouts, mais cela

peut aussi générer de la frustration ou de l'insatisfaction de ne pas pouvoir tout faire. C'est pourquoi nous avons vraiment voulu optimiser le temps des visiteurs. » Preuve du succès de cette formule : près de 1300 rendez-vous BtoB ont eu lieu, et les neuf ateliers thématiques et les cinq tables rondes ont fait salle comble.

UN BAROMÈTRE DES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR

Sur le fond, les échanges et les interventions étaient, une fois encore, de grande qualité afin de répondre aux problématiques et aux enjeux du secteur, comme : comment participer à la transformation du système de santé ? Quels produits créer pour changer la vie des professionnels de santé ? En quoi la digitalisation est-elle un catalyseur du développement, de la certification et de la fabrication des dispositifs médicaux ?

« Au-delà de la grande variété des thèmes et de l'expertise pointue des intervenants, cette édition a vraiment permis de mettre en lumière des sujets

qui concentrent les préoccupations actuelles des *start-up*, constate Florent Surugue. Par exemple, on note un engouement un peu moins fort pour les sujets réglementaires de base, certainement parce que les *start-up* sont plus matures aujourd'hui sur ce versant. A contrario, l'intelligence artificielle, le numérique, l'accès au marché, y compris à l'international, ou encore la RSE sont des thématiques qui suscitent beaucoup d'intérêt. Tout cela nous offre un véritable baromètre des enjeux et des thématiques qui intéressent les *start-up*. »

Merci à nos sponsors

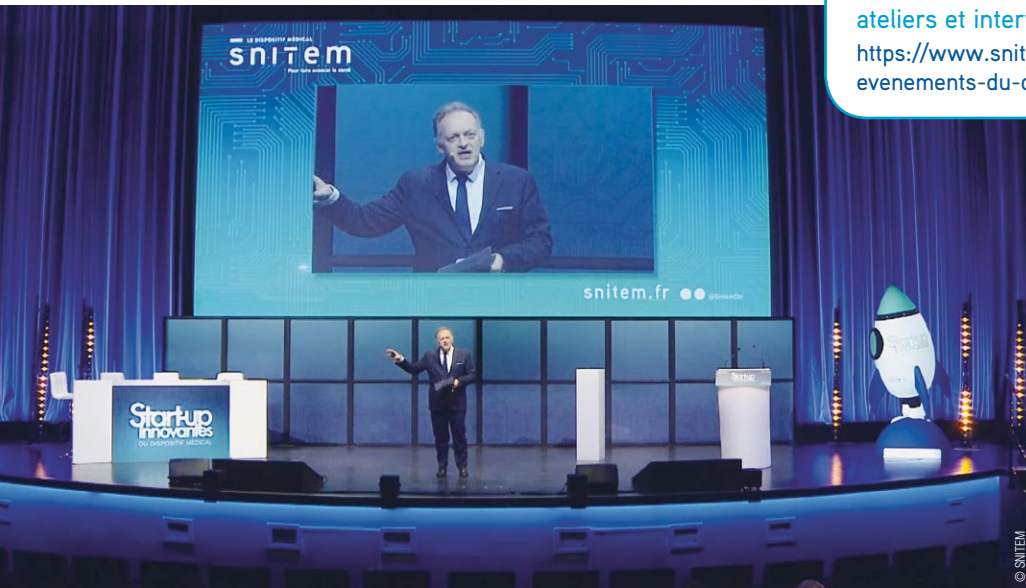


大成 DENTONS



Strategiqual





Revivez la Journée, les sessions plénières, ateliers et interviews :

<https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/evenements-du-dm/8e-journee-start-up/>



DEUX ENTREPRISES LAURÉATES ET DEUX MINISTRES PRÉSENTS

Autre indicateur de l'état d'esprit du secteur : le palmarès du concours *Start-up innovantes du dispositif médical*. En effet, sur les quarante-six candidatures reçues, **douze ont été retenues** pour être présentées et, parmi elles, deux ont été primées⁽¹⁾. Fait rare : l'une a reçu à la fois le « prix coup de cœur du public » et le « prix du jury ». « C'est un résultat particulièrement intéressant, car cette start-up ne propose pas une technologie qu'on pourrait qualifier de rupture mais au contraire de bon sens, qui répond à un besoin fondamental

du marché, analyse Florent Surugue. C'est une très belle innovation, au service de l'usage du patient. Cela montre un besoin de retour et de connexion avec le patient, le DM et le soin. »

Enfin, soulignons les deux interventions ministérielles de François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, en direct par visioconférence lors de la plénière du matin, et de Roland Lescure, ministre délégué à l'Industrie, lors de la plénière de clôture. « La présence de deux ministres montre bien à quel point la Journée start-up est un événement important dans le paysage des industries de santé », se réjouit Florent Surugue.

Les 12 start-up candidates

apneal

AVATAR MEDICAL

BOYDSense

EPPUR

EXACTCURE

LACLARÉE

MAG^{4He}alth

neurinnov
INNOVATION IN NEUROSTIMULATION

neuroClues
biomarkers in a blink

Open Stent Solution

ORIXHA
Liquid Ventilation for Life

RDS
Rhythm Diagnostic Systems

(1) Eppur, qui a mis au point le premier système de freinage pour fauteuil roulant manuel grâce à une paire de roues adaptables pour freiner sans se blesser. L'autre start-up primée, Avatar Medical, a développé un logiciel créant des représentations 3D à partir d'images médicales en réalité virtuelle.

nexialist
INTELLIGENCE RÉGLEMENTAIRE ET
CONFORMITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ

SIEMENS

URGO
MEDICAL
Healing people®

bsi.

ECLEVAR
Your smart way to compliance

GE HealthCare

HOKLA

iFijDM | DISPOSITIF
MEDICAL

Medtronic

ONLYNOV
L'ASSURANCE DES ENTREPRISES INNOVANTES

Peters
SURGICAL

cistes
MEDICAL

P
D
S
Delvolvé
Poniatowski
Suay
avocats associés

GIM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Linxens
crafting the future of connections

ResMed

statice

VYAGON
Value Life

WIN CARE

LA FRANCE, UNE TERRE D'ACCUEIL DES TALENTS DE LA HEALTH TECH

La 8^e Journée des *start-up* innovantes du DM a été l'occasion, pour **François Braun**, ministre de la Santé et de la Prévention, et **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie, de **réitérer leur soutien au secteur du DM**, indispensable à la santé de la population.



François Braun



Roland Lescure

« **L'**innovation est un moteur essentiel des progrès de notre système de santé. La France est et restera une terre d'accueil des talents de la *health tech* », a rappelé en préambule le ministre de la Santé et de la Prévention. La finalité est claire : « *soigner plus, mieux* », y compris « *ceux qui sont aujourd'hui trop loin du soin* ». À cet égard, « *les choses avancent et vont dans le bon sens* », s'est félicité François Braun. Et d'évoquer le récent protocole d'accord relatif à la prise en charge de la télésurveillance médicale, signé entre le ministère, le Snitem, France Digitale et France Biotech : « *Un accord historique faisant de la France le premier pays en Europe à faire entrer cette branche de la télémédecine dans le droit commun avec un cadre pérenne de prise en charge par l'Assurance maladie* », a-t-il pointé (lire notre article en page 16).

INNOVATION, NUMÉRIQUE ET START-UP

Le ministre a par ailleurs rappelé la volonté forte du gouvernement de « *créer les conditions favorables* » à l'innovation et, notamment, au numérique en santé. C'est le sens du décret relatif à la prise en charge anticipée d'un dispositif médical numérique à visée thérapeutique et des activités de télésurveillance médicale, paru le 30 mars dernier. Un texte dont l'ambition est d'accélérer la mise sur le marché de solutions numériques novatrices, en évitant les pertes de temps, lorsqu'elles apportent une plus-value évidente.

Favoriser l'éclosion et la pérennité de « *jeunes pousses* » dans le secteur du DM est également un enjeu fort. Or, malgré « *un bond de géant depuis une dizaine d'années dans le financement des start-up, en particulier non industrielles* », le passage « *du laboratoire à l'usine* », notamment pour les jeunes structures, est encore aujourd'hui un véritable défi, a reconnu Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie. Nous manquons cruellement, pêle-mêle, de capital de long terme, de fonds de pension et de fonds souverains. Quant au capital public, il est « *sans commune mesure avec d'autres*

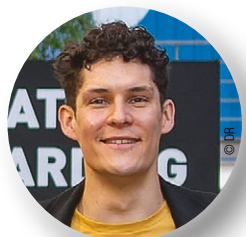
pays » tandis que le capital privé est insuffisamment mobilisé en la matière, a-t-il admis.

APPEL À UN ÉLAN COLLECTIF

Pour pallier cette carence, l'exécutif soutient le plan France 2030, lequel comprend, entre autres, un appel à projets baptisé « *Première usine* » et destiné à aider les *start-up* innovantes. Par ailleurs, une mission, récemment lancée par Elisabeth Borne, doit livrer ses recommandations d'ici à la fin de l'année afin qu'elles puissent être intégrées dans le prochain Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Objectif : déterminer comment « *intégrer de nouvelles manières de réguler les tarifs des produits de santé en général* », autrement dit, « *intégrer dans les politiques publiques de tarification et de commande publique les enjeux de l'innovation médicale* », a précisé Roland Lescure. Il a de plus appelé à un élan collectif. « *Nous avons besoin que tout le monde s'y mette. J'attends que les grands industriels puissent aussi contribuer à ce financement et que les banques et les assureurs-vie développent une vision à plus long terme du capital.* »

DOUBLE RÉCOMPENSE POUR EPPUR

E P P U R



Snitem Info : Comment est née l'idée de votre dispositif ? En quoi consiste-t-il ?

Lancelot Durand : C'était en 2015. Colin

Gallois et moi étions apprentis ingénieurs à l'Université de technologie de Compiègne. Un jour, Colin a vu une personne perdre le contrôle de son fauteuil roulant dans une rue en pente. La raison est simple : il n'existe pas de système de freinage sur les fauteuils, seulement un système de blocage des roues. Pour s'arrêter, il faut donc serrer très fort la main courante de la roue, ce qui provoque des frottements sur les mains, des brûlures cutanées voire des douleurs musculaires. En en discutant, nous avons alors eu l'idée de concevoir un système de roues intégrant en leur centre un système de freinage qui s'actionne en tirant légèrement la main courante vers l'arrière.

S.I. : Où en êtes-vous de son développement ?

L.D. : Nous avons officiellement créé notre *start-up* en février 2020 et effectué nos premiers recrutements en avril 2021. Nous sommes, aujourd'hui, au nombre de huit : trois associés, une responsable réglementaire, une responsable communication, un commercial et deux stagiaires. Nous avons déposé deux brevets et nous en sommes à la

La *start-up* lilloise Eppur a développé le premier système manuel de freinage pour fauteuil roulant permettant aux personnes à mobilité réduite de s'arrêter sans se blesser.

Elle a remporté le « prix du jury »... mais également le « prix coup de cœur du public » ! Lancelot Durand, cofondateur, nous en dit plus.

sixième version de notre système, baptisé Dreeft, que nous avons mis sur le marché en février dernier ! Cela nous a demandé du temps, des investissements – dont une levée de fonds de 1,2 million d'euros –, mais nous sommes fiers du résultat. Notre produit est compatible avec 80 à 90 % des fauteuils commercialisés, et notre ambition est d'atteindre les 100 %. Notre objectif est également d'en alléger le poids. Les premiers retours que nous avons de nos utilisateurs sont extrêmement positifs et encourageants.

Notre solution leur permet de ralentir et de s'arrêter sans frottement au niveau des mains, et ce avec cinq fois moins d'efforts.

S.I. : Elle a, à ce jour, reçu plusieurs récompenses...

L.D. : Nous avons en effet reçu un « James Dyson Award » pour notre premier prototype, un « prix de l'innovation » lors du congrès 2017 de la Société française de médecine physique et de réadaptation (Sofmer) et, plus récemment, deux prix aux Handitech Trophy 2022. Recevoir un « prix du jury » et un « prix coup de cœur du public » lors de la Journée *start-up* du Snitem sonne pour nous comme une consécration. Nous nous sentons comme « accueillis » dans la grande famille des fabricants de DM, et cela nous donne la confiance et l'énergie nécessaires pour aller encore plus loin. Nous savons aussi, désormais, que nous serons accompagnés dans les étapes suivantes de notre développement, sur le plan réglementaire ou clinique, par exemple, mais aussi sur le volet de l'accès au remboursement de notre solution. Sur ce point, nous prévoyons d'ailleurs de lancer, prochainement, une étude clinique pour démontrer les bienfaits de notre système sur l'amélioration de la qualité de vie des utilisateurs. Nous en sommes à l'étape de la rédaction du protocole !

AVATAR MEDICAL, COUP DE CŒUR DU PUBLIC



Snitem Info :
En quoi consiste votre dispositif?

Élodie Brient-Litzler : Nous développons une solution de réalité

virtuelle pour la visualisation des images médicales (IRM, scanner) en 3D avec un casque de réalité virtuelle. L'outil est particulièrement intéressant pour les chirurgiens, puisqu'il leur permet de percevoir la profondeur du corps du patient à échelle réelle et, ainsi, de préparer plus précisément leur intervention chirurgicale qu'avec de simples images en coupes. Notre solution leur offre une visualisation préopératoire immersive et interactive des images médicales. Notre technologie fonctionne le plus souvent directement à partir des images acquises pour le diagnostic. Attention cependant, notre logiciel ne permet pas de reconstituer des informations n'ayant pas été saisies par l'imagerie.

S.I. : Quels sont les bénéfices pour les patients et le système de santé?

E.B.-L. : Jusqu'à présent, les chirurgiens ne disposaient pas nécessairement d'outils pensés pour eux. Une fois au bloc opératoire, ils peuvent être confrontés à des difficultés imprévues, les obligeant parfois à replanifier une nouvelle intervention. Notre dispositif évite des chirurgies trop invasives, voire la reprogrammation de chirurgies

La start-up Avatar Medical est lauréate du « prix coup de cœur du public » 2023.

Spin-off de l'Institut Pasteur et de l'Institut Curie, elle développe un logiciel créant des représentations 3D interactives à partir d'images médicales en réalité virtuelle. Le point avec sa cofondatrice et directrice opérationnelle, Élodie Brient-Litzler.

et donc la multiplication des anesthésies générales. Notre technologie permet également une meilleure productivité lors de la préparation du bloc opératoire. Si nous faisons gagner du temps de réunion aux chirurgiens, c'est économiquement plus rentable pour la structure.

S.I. : Quels sont vos projets pour la suite?

E.B.-L. : Notre produit est en cours d'évaluation par la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis. Nous entendons ensuite obtenir le



marquage CE pour une mise sur le marché en Europe. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore déployé notre outil dans un contexte d'usage médical. Nous avons effectué quelques ventes dans les écoles de médecine, où notre technologie présente un réel intérêt pour la formation. Nous avons également effectué des tests pour obtenir des retours de chirurgiens témoignant de l'utilisation de notre solution. Nous avons d'ailleurs mené des études rétrospectives avec des chirurgiens comparant leurs interventions effectuées sans notre logiciel avec les décisions qu'ils auraient prises avec. Désormais, notre objectif est de diversifier les cas d'usage, de démontrer la valeur clinique ainsi que l'efficacité de notre dispositif, ainsi que de démocratiser son accès, notamment grâce à un déploiement sur le *Cloud*.

S.I. : Que représente ce « prix coup de cœur du public » pour vous?

E.B.-L. : Nous sommes très contents de cette reconnaissance, d'autant que l'assemblée présente à la Journée *start-up innovantes* est composée de professionnels du secteur. Obtenir ce prix montre la conviction du public dans l'apport que représente notre technologie!